

# DERRIERE LES BARREAUX

Jean-Pierre JAUBERT  
17, rue Louis-Comte  
05000 Gap

Dans cinq jours tout sera fini ; ces deux mois m'ont coupé de la vie civile. Je me rends bien compte de la valeur des choses. Cette nuit interminable aura bien une aube et un jour très clair pour la dissiper. Avec le soleil tous les rêves s'effacent, même les plus vilains cauchemars.

Petit à petit, les brumes se dispersent, les bruits du verrou s'éloignent très loin pour enfin se perdre dans la civilisation. Les tenues des gardiens vont changer de couleur et prendre des teintes civiles, un peu plus élégantes, des formes plus variées, et ma cellule va se transformer en chambre. Le béton du sol va se recouvrir de moquette et mon lit et mes deux étagères vont se doubler de palissandre. Tous ces jours passés dans cette prison où rien ne peut passer au travers, où aucune plante ne peut vivre, où toute végétation fuit ces murs, on ne cultive dans cet établissement que la dégénérescence, la paresse, le vice de l'homme. Puis un jour, on les libère pour qu'ils puissent à leur tour répandre cette déchéance, polluer le plus possible cette végétation extérieure, pour que les tribunaux et cette machine pénitentiaire soit toujours approvisionnée.

*B... (43 ans), février 1975*

L'heure de la promenade est la bienvenue car on peut aller marcher dans la cour ou même jouer avec un ballon de fortune fait avec des chiffons cousus.

Le temps est dur à passer, mais il faut s'épargner de ne rien faire car alors la détention devient un calvaire qui aboutit à des suicides : pendaisons ou coupures de veines.

*M. G. (21 ans), septembre 1974*

Quand nous avons une idée fixe, peut-on la changer ? Je ne crois pas, même en essayant de mettre l'esprit dans une occupation quelle qu'elle soit.

Je me demande souvent si ce n'est pas une obsession. Je pense que oui. Bien souvent, je me mets dans un coin et je réfléchis ; l'on me dit souvent : « Viens jouer aux cartes ou viens faire ceci ou cela pour t'empêcher de penser » ; je me dis : vous avez raison : jouons aux cartes. Nous commençons une partie ; au début tout va bien, mais il suffit d'une fraction de seconde comme si une ampoule s'allumait dans ma tête, pour que je devienne pensif en oubliant ce que je fais. Immédiatement je prends un livre, je lance une discussion sur un autre sujet, pensant ainsi oublier. Non, rien à faire. Toujours cette idée fixe et ces mêmes pensées : Comment vont les enfants ? Comment ai-je pu faire cette bêtise ? Qui pourvoit aux besoins des miens ?

On dit très souvent quand on a une idée fixe, changeons-la par une autre idée ou par tel acte. Comment y arriver étant dans une situation comme la mienne, si ce n'est d'avoir bien vite la liberté. Suis-je en train de perdre la raison ? Non, je ne crois pas.

*A. G. (28 ans), 11-12-1973*

Ces textes que vous venez de lire ne sortent pas d'une de nos classes des lycées, C.E.S. ou C.E.G. de l'hexagone où naissent des poèmes, des textes, riches de la vie des adolescents, mais proviennent de derrière les barreaux, de derrière les murs épais et grisâtres d'une maison d'arrêt, en un mot d'une prison.

Ces textes sont ceux de prisonniers, de tôleards, et j'en passe, car le vocabulaire est varié pour les nommer.

Ces textes sont ceux de voleurs, d'escrocs, d'assassins.

Ces textes sont ceux de gars de vingt ans et plus.

Ces textes recueillis sous le titre de « Penser » sont le résultat des heures de travail et de discussion passées depuis plus de trois ans avec ces hommes.

**Janvier 1971...** Dans le bulletin départemental de l'Inspection Académique des Hautes-Alpes, une note de cinq lignes au bas d'une page à gauche annonçait la création de six heures de cours à la maison d'arrêt de Gap à la rentrée scolaire 71. L'Inspection demandait des volontaires pour assurer ces six heures de cours.

Je posais ma candidature ; aucune réponse. Entre temps un choix fut fait car en octobre de cette même année, au cours d'un stage I.C.E.M. en période scolaire, une collègue lançait un appel pour son remplacement à la maison d'arrêt ainsi que celui d'une autre collègue, l'administration pénitentiaire ayant limité le personnel féminin en maison d'arrêt à la suite du massacre de Clairvaux.

Je me représentais. Après enquête et interrogatoire des services de police, me fut accordée la carte au drapeau tricolore du Ministère de la Justice me donnant accès à la maison d'arrêt.

**Fin novembre 1971,** je découvrais une prison, trois escaliers, une lourde porte en bois, un couloir, à droite une porte en fer. Un coup de sonnette, un judas s'est ouvert : la carte, «sésame ouvre-toi», fait découvrir derrière la lourde porte en fer, une pièce de 15 m<sup>2</sup>, flanquée à sa droite du bureau du surveillant-chef, et limitée au fond par une grille imposante derrière laquelle se dressait un surveillant.

A un mois de la retraite, le surveillant-chef s'empressa de me conduire dans le local qui servait de classe. «C'est la chapelle» me dit-il. La première grille passée, nous eûmes droit encore à une porte en bois, et à une nouvelle grille, avant d'ouvrir d'une clef digne des geôles de Louis XI, la porte de la chapelle qui déjà partagée en son milieu par une énorme grille en bois, se transformait en son autre moitié en «centre pédagogique».

Un mobilier flambant neuf, sorti des ateliers de certaines centrales pénitentiaires, donnait à une pièce froide aux

murs épais d'un mètre au moins, aux fenêtres bardées de grilles, une note polaire : six tables, comme nous aimerions en avoir dans certaines classes, six chaises, l'inévitable bureau du maître, bien inutile à mon sens, un placard de rangement, un tableau sur pied, et un tableau triptyque qui ne prendra sa place au mur que deux ans plus tard après maintes et maintes démarches auprès des différents surveillants-chefs qui se succédèrent pendant trois ans (cinq à ma souvenance).

Rien d'autre que des meubles. C'est dans ce cadre austère que je fis connaissance de mes deux premiers détenus : deux jeunes qui n'avaient pas vingt ans, et que le vol, et autres méfaits avaient conduits ici. De niveau scolaire faible, ils désiraient préparer leur certificat d'études, et s'améliorer en français et calcul.

Je partageais alors mes six heures avec Jo qui assurait le français, moi prenant les maths.

Et ainsi s'écoulèrent les mois, où se mêlèrent problèmes et discussions. L'un d'eux fut libéré. Un seul resta. J'ai pu apprécier la ténacité, la volonté de quelqu'un qui voulait s'en sortir, et qui d'arrache-pied préparait son certificat d'études, session adultes. Il remplit avec application des cahiers entiers de problèmes, de dictée, de questions. Il réussit en ce jour de mars 72 à obtenir ce diplôme. Il eut le mérite de travailler dans une pièce où se retrouvaient certaines fois douze détenus, qui jouaient aux cartes, se battaient, s'engueulaient, etc. Il n'y a pas de cellule individuelle ou à petit effectif sauf le «mitard». Je me vois encore, lui donnant son certificat, l'un et l'autre séparés par la lourde grille ; il était livide, mais il avait gagné... Qu'est-il devenu ? Je ne le sais pas, son succès étant suivi de son transfert.

Ainsi s'écoulèrent les mois avec un ou deux prisonniers volontaires au cours. Sur les vingt-cinq détenus environ parfois plus ou moins, qui logeaient dans cette maison d'arrêt, il n'y eut jamais beaucoup de volontaires. Les rapports avec les surveillants étaient des plus variés, certains nous prenaient pour de «bons samaritains».

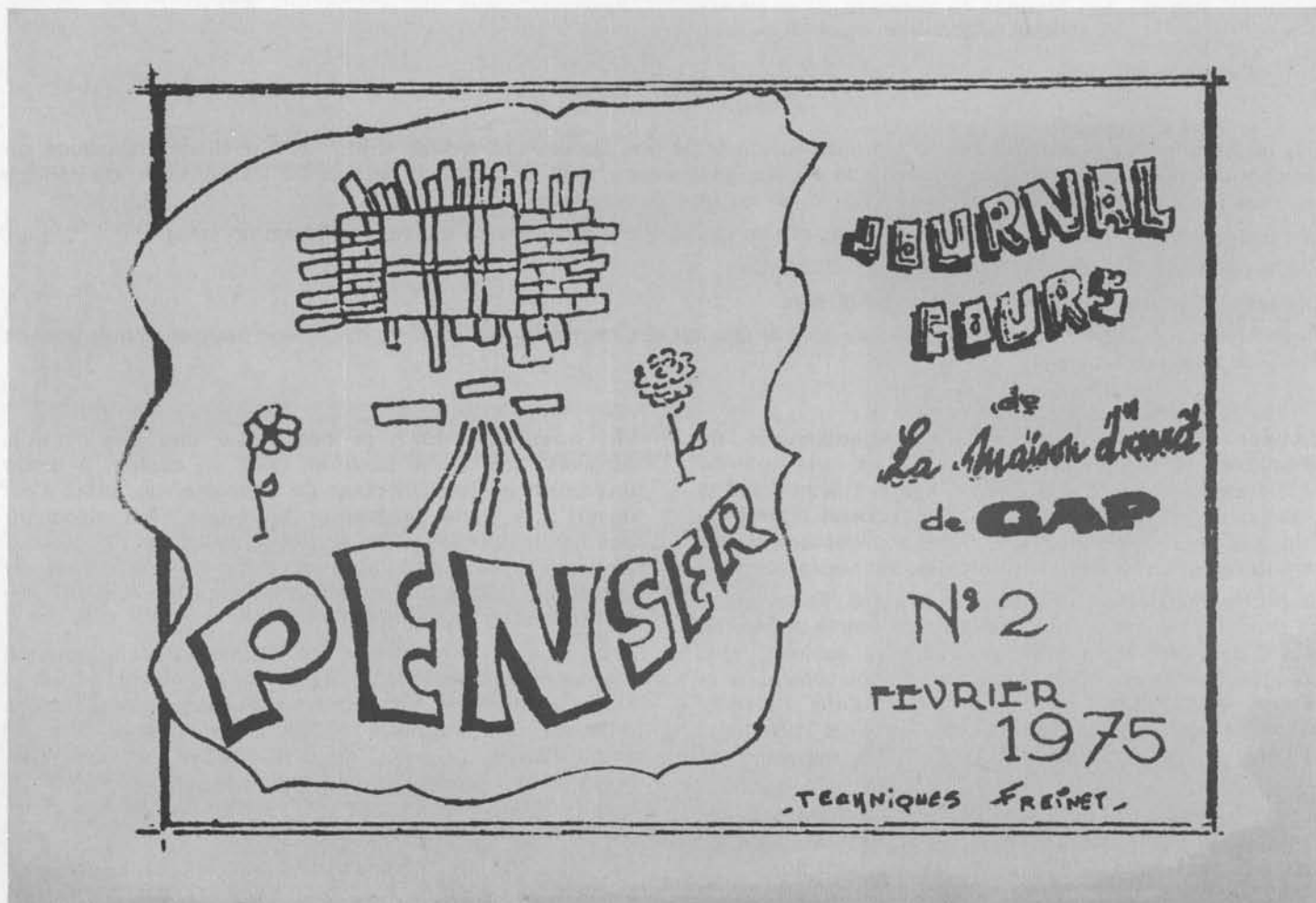
Et débuta l'année scolaire 72-73 où Jo laissa sa place à André. Je pris l'enseignement du français.

Cette année-là, aucun certificat d'études, mais un peu plus d'élèves, jusqu'à huit, de tous niveaux, de dix-sept à cinquante ans, de l'illettré à celui qui possédait son C.E.P., parfois son brevet.

J'ai travaillé avec les uns et les autres, me servant de fichiers autocorrectifs et de livres réformés de quelques écoles. J'aurai à ce moment-là volontiers échangé le bureau du maître contre sa valeur en matériel pédagogique. Nous n'avons eu que 300 F en deux ans pour acheter des cahiers, des stylos et quelques fichiers. J'avais acheté aussi un dictionnaire, mais celui-ci disparut à la libération d'un prisonnier, les surveillants n'ayant pas trouvé anormal qu'un détenu s'en aille avec un Larousse.

Le dictionnaire parti, rien de le remplaça jusqu'à ce que le Conseil Général nous accorda fin 73, une somme de 1 000 francs qui à ce jour a été convertie en projecteur diapos, abonnements B.T. et B.T.2, petit matériel scolaire, divers livres dont un dictionnaire.

A cette année 72-73 succédèrent en 73-74 quelques détenus qui, soucieux de parfaire leur orthographe et leur français, m'écrivaient des textes libres, des lettres, plus rarement des comptes rendus de leur vie en prison.



## NAISSANCE D'UN JOURNAL

Je corrigeais ces pages et peu à peu, naquit un recueil de textes que j'avais pris soin de faire recopier au propre sur un cahier après mise au point définitive. J'apportais avant la Noël 73 des journaux scolaires de ma classe et de celles d'autres collègues et je proposais de tirer pour chacun un recueil de ces textes. Peut-être m'y suis-je mal pris, ma proposition suscita peu d'intérêt, car il avaient peur que les surveillants se moquent d'eux, et que d'autres détenus en rient.

Je n'ai pas insisté : j'ai continué à relever leurs textes. Je découvris des textes pauvres ou riches d'idées, à l'orthographe fantaisiste ou non, révélant des gars qu'il fallait redescendre de leur piédestal sans les vexer, car ils étaient rentrés en prison avec la cravate ou une règle à calculer. En prison le beau parleur devient vite un caïd.

J'apportais ensuite des feuilles de canson, où chacun récrivait ses textes, et les illustrait. Je lus à ce moment-là une note des services pédagogiques du Ministère de la Justice au sujet de journaux scolaires qui se créaient dans des maisons d'arrêt ou centrales. A ce moment-là, je relançai mon idée de journal en insistant sur le fait que pour changer la mentalité de la prison, faire que les détenus soient mieux respectés, il fallait prouver qu'ils étaient capables de faire autre chose, et puis à l'extérieur il y a les collègues qui aimeraient savoir eux aussi.

Les gars furent d'accord. A cette période, un nouveau pensionnaire, décorateur de son métier, attiré par l'idée du journal, se proposa pour illustrer les textes et faire les titres. Je tapais les textes et j'amenais les stencils avec deux limographes (un petit et un grand). Ce fut alors pendant tout le mois de juin 74 un moment passionnant. Pouvoir imprimer leurs textes, pouvoir sortir de «tôle» avec un journal fait dans ces murs, c'était impensable. Et pourtant, j'ai retrouvé en eux, la joie naïve des premières pages imprimées par des enfants de huit ans. Vingt-cinq numéros furent tirés sous le titre de «Penser».

Après discussion, il avait été décidé de ne choisir que les textes qui ne les engageaient pas trop. Il fallait que ce premier numéro soit admis par tout le monde. Nous ne pouvions pas parler de la promiscuité, de la nourriture, de l'inconfort, des querelles détenus-surveillants. Les gars eux-mêmes écrivaient peu sur ces sujets, nous en discussions plutôt.

Ainsi sortit «Penser», journal scolaire de la maison d'arrêt de Gap.

Beaucoup de ces textes sont du même auteur, G. M. ou M. G., un gars qui ne demandait qu'à s'exprimer, et qui n'a jamais admis l'école. Il fut le moteur de ce recueil et a été jusqu'en janvier 1975 le seul élève des cours. Avec lui puis avec les détenus qui nous ont rejoints en ce début d'année, fut monté «Penser n° 2». C'est le «Penser de G. M. ou M. G.», mais c'est un recueil qui lui a permis de tenir le coup encore quelques mois, avant que sa bouillonnante jeunesse explose et le transfère.

Faire un peu de tout, sans rien approfondir, répondre aux différents désirs des détenus, c'est cela notre travail dans une petite maison d'arrêt où la population pénale change après condamnation.

Mais ce sera peut-être aussi autre chose :

- Quand se réunira la commission socio-éducative qui devrait fonctionner ;
- Quand le surveillant-chef changera moins souvent ;
- Quand juges et avocats s'intéresseront à ce que nous faisons avec leurs «clients» ;
- Quand diminueront les pensionnaires des prisons...

## VIE

*Droite vie*

*Droit chemin*

*Sous quel pis*

*L'enfant demain*

*Viendra se nourrir*

*Sans se plaindre*

*Et sans souffrir.*

G.M.

Les cours de français pour moi représentent une haute amélioration de mon écriture, un moment de détente que je mets à profit car l'instituteur met toute sa patience pour nous expliquer et pour nous faire comprendre.

J'écris des textes et des poèmes pour m'évader moralement. Et de plus c'est un cours auquel je voudrais toujours participer, même au dehors, car s'instruire, pour moi, c'est primordial et j'aime les beaux écrits.

Le fait d'avoir participé au montage du recueil m'a énormément plu car c'était à la fois un travail manuel et le moyen de communiquer avec les autres.

*Avis de M. G.*

## SOUFFLE

VIGNE EN TERRE,

BLE EN GERME,

BEL OISEAU,

GAI ROSEAU,

VOS PARFUMS SE MEURENT

SUR MA DEMEURE,

GRAPPEB MURIES

DANS LES MATINS GRIS

REGALEZ MON COEUR

ORNE DE RANCOEUR.

SOUFFLES DU VENT,

MURMURES PAYSANS

S'APPROUVENT L'UN L'AUTRE

EN PARLANT DES AUTRES.

CHARDONNERET BLEUTE

AU COEUR GAI

EMPLIT MON JARDIN

DE TES REFRAINS,

APPORTE TA MELODIE

AU DELA DES PARADIS.

G.M.